

OMPI



SCIT/WG/1/8

ORIGINAL : anglais

DATE : 1^{er} octobre 1998

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

COMITÉ PERMANENT DES TECHNIQUES DE L'INFORMATION

GROUPES DE TRAVAIL

Première session

Genève, 16 - 20 novembre 1998

**EXAMEN DE LA NÉCESSITÉ D'UTILISER DES ÉTIQUETTES DE NOM DE CHAMP
COMMUNES DANS LES BASES DE DONNÉES FIGURANT DANS LES
BIBLIOTHÈQUES NUMÉRIQUES DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (BNPI)**

Document établi par le Bureau international

INTRODUCTION

1. La nécessité d'utiliser des étiquettes de nom de champ communes pour faciliter la recherche dans les bases de données contenant de l'information en matière de propriété intellectuelle a fait l'objet précédemment de débats au sein du Comité permanent chargé de l'information en matière de propriété industrielle (PCIPI), organe précurseur du Comité permanent des techniques de l'information (SCIT). Plus récemment, dans le cadre de la tâche G-5 (Projet P 978) – “Élaborer une norme de l'OMPI concernant les étiquettes de nom de champ utilisées dans les systèmes de recherche en matière de brevets” –, le Comité exécutif de coordination du PCIPI, tout en convenant de mettre un terme aux travaux relatifs à la tâche G-5, a recommandé (à sa vingt-deuxième session, tenue en mai 1998) de créer une nouvelle tâche dans le cadre de laquelle la question serait examinée dans le contexte des bibliothèques numériques de propriété intellectuelle (BNPI). Ce même comité a proposé que le Bureau international élabore un document pour contribuer aux débats au sein du SCIT (voir les paragraphes 23 à 25 du document EXEC/22/6). Cette tâche a été ultérieurement

incorporée au programme de travail du SCIT en tant que tâche n° 4 – “Examiner la nécessité d'utiliser des étiquettes de nom de champ communes dans les bases de données figurant dans les banques numériques de propriété intellectuelle (BNPI)”.

EXAMEN

Avantages et inconvénients

2. L'avantage principal devrait être qu'un ensemble normalisé d'étiquettes de nom de champ destinées à des fins de recherche permettrait à l'utilisateur d'utiliser la même interrogation sans aucune modification pour diverses bases de données comparables¹ disponibles dans la BNPI. Dans l'idéal, ces codes devraient être indépendants de la langue utilisée. Les inconvénients de l'introduction d'une telle norme qui sont évoqués tournent autour des problèmes éventuels de mise en œuvre auxquels s'exposeraient les offices à cause des différences par rapport à la pratique actuelle ou du fait que la norme pourrait ne pas être adoptée ou suivie par les fournisseurs commerciaux.

Autres solutions

3. Plusieurs autres solutions sont envisageables :

i) Démarche fondée sur des formulaires

Au lieu d'utiliser des étiquettes de nom de champ, on peut prévoir une interface fondée sur des formulaires qui indique le nom complet pour chaque champ pouvant faire l'objet d'une recherche, et présente un exemple de saisie indiquant le format, etc. L'information ainsi fournie pour les noms de champ peut être multilingue. Cela ne résoudrait pas le problème en soi mais fournirait à l'utilisateur une interface plus simple aux fins de la recherche.

ii) Substitution synonymique

Il s'agit de fournir à l'utilisateur final le moyen d'assigner des synonymes aux étiquettes de nom de champ. Tout utilisateur pourrait ainsi adapter le nom des étiquettes de champ à sa convenance. Cette possibilité est actuellement offerte dans le domaine des disques compacts ROM en mode mixte utilisant le logiciel MIMOSA.

iii) Systèmes compatibles avec Z39.50

La mise en œuvre de systèmes compatibles avec Z39.50 dans la BNPI de l'OMPI permettrait d'effectuer une recherche dans les bases de données de plusieurs sites faisant partie de la BNPI sans qu'il soit nécessaire de normaliser les étiquettes de nom de champ.

¹ Par exemple, en matière de brevets ou de marques

Cela passe par l'installation d'un serveur Z39.50 et d'un moteur de recherche Z39.50 sur chaque machine. Cette orientation constitue un des domaines de travail prévu dans le cadre du projet pilote de BNPI envisagé (voir le document SCIT/WG/1/9).

Pratique actuelle

4. Les modalités d'accès aux bases de données de propriété intellectuelle se prêtant à la recherche qui sont actuellement disponibles sur l'Internet sont variées. Par exemple, pour le service Esp@cenet, on a adopté une démarche fondée sur des formulaires, alors que la base de données PCT de l'OMPI et la base de données bibliographique sur les brevets de l'USPTO permettent une recherche poussée à l'aide d'étiquettes de nom de champ tout en offrant aussi un moyen de recherche plus simple qui permet à l'utilisateur de choisir les champs d'après leur nom. Les étiquettes de nom de champ utilisées pour les brevets dans les systèmes de l'OMPI et de l'USPTO sont aussi variables. Dans le cas de la base de données PCT de l'OMPI, les étiquettes de nom de champ utilisées sont généralement conformes à celles qui sont utilisées dans le disque compact ROM FIRST fondé sur le logiciel MIMOSA. Les étiquettes de nom de champ servant à la recherche qui sont utilisées dans la mise en œuvre de la BNPI Madrid de l'OMPI existent en français et en anglais et sont conformes à celles qui sont utilisées sur le disque ROMARIN. Elles diffèrent de celles qui sont utilisées dans la base de données sur les marques que l'USPTO vient d'établir. Les systèmes de recherche de l'USPTO et de l'OMPI font appel à ISEARCH qui est un moteur de recherche compatible avec Z39.50

PROPOSITION

5. Il est proposé que l'examen des diverses solutions permettant de fournir une interface de recherche conviviale à l'utilisateur final soit poursuivi dans le cadre du projet pilote de BNPI et que l'accent soit mis particulièrement sur la mise au point de systèmes compatibles avec Z39.50

6. Le Groupe de travail du SCIT est invité à prendre note des informations fournies et à marquer son accord sur la proposition énoncée au paragraphe 5.

[Fin du document]